

contiennent du cadmium récupérable. La production provient principalement des mines de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest.

Tungstène. Le Canada a produit 1 200 tonnes de tungstène sous forme de minerais et de concentrés en 1986, comparativement à 3 005 tonnes en 1985. Cette baisse est attribuable à la fermeture, en mai 1986, de la société minière de Tungsten, dans les Territoires du Nord-Ouest, en raison de problèmes syndicaux, de la faiblesse des marchés et de la baisse des prix. La mine de Tungsten (T.N.-O.) était le seul producteur en activité au Canada. L'aménagement du dépôt de tungstène de Mactung, situé à 200 kilomètres au nord de Tungsten, a été retardé.

Étain. Encore récemment, le Canada était considéré principalement comme un consommateur d'étain et non comme un producteur, bien que de faibles quantités de concentrés d'étain fussent récupérées comme produit dérivé des mines de métaux communs de Kimberley (C.-B.).

Le Canada comble ses besoins en étain par l'importation, à l'exception de faibles quantités récupérées à partir de soudures recyclées et du déséchantage, et lors de la production d'alliages de plomb-étain primaire. La consommation était à la baisse depuis plusieurs années, mais cette tendance s'est inversée en 1984, lorsque la consommation s'est accrue de presque 20 % pour atteindre 4 076 tonnes. L'augmentation de la consommation a été particulièrement notable dans le cas du fer-blanc, produit par deux importants sidérurgistes canadiens. Cependant, la consommation a légèrement baissé au cours des deux dernières années.

La première grande mine d'étain du Canada a commencé ses activités à East Kemptville (N.-É.) en 1986, et elle a atteint sa pleine capacité au mois de septembre. La production à la mine s'est élevée à environ 2 375 tonnes d'étain concentré.

Malheureusement, le cours de l'étain s'est effondré au début de 1986, après la fin des mesures de stabilisation des cours du Conseil international de l'étain, en octobre 1985. À la suite de cet effondrement, la propriété de la mine de Nouvelle-Écosse a été transférée aux banques qui avaient financé le projet. Bien que les activités se poursuivent, on n'a pas encore pris de décision concernant l'avenir de la mine.

Peu de temps après qu'il était devenu clair, en mars 1986, qu'un règlement négocié ne pouvait être conclu pour mettre fin à la crise, le cours de l'étain est passé d'une moyenne de 5.65 \$ US la livre, en 1985, à 2.40 \$ US la livre. Mais en octobre les prix se sont raffermis quelque peu et ont clôturé l'année à un peu moins de 3 \$ US la livre. Il s'agit d'une amélioration inattendue, en raison du marasme du marché.

10.4 Minéraux non métalliques

Amiante. Le Canada se classait, en 1986, au deuxième rang après l'URSS pour la production d'amiante, et il représentait moins de 20 % de la production mondiale. Les livraisons canadiennes de fibres d'amiante se sont élevées à 640 000 tonnes d'une valeur de \$300.6 millions, ce qui marque la poursuite de la tendance à la baisse que l'on observe depuis 1979, lorsque les livraisons avaient atteint 1.49 million de tonnes d'une valeur de \$607 millions. Toute la production canadienne est constituée d'amiante chrysotile et, en 1986, environ 80 % de celle-ci provenait du Québec, 13 %, de la Colombie-Britannique et 7 %, de Terre-Neuve.

Le Canada est le premier exportateur d'amiante du monde et il livre environ 95 % de sa production à plus de 70 pays. Les États-Unis et le Japon sont les principaux importateurs et ils absorbent plus d'un tiers des exportations canadiennes.

Le marché demeure faible dans l'ensemble en raison de la substitution de produits, de la concurrence d'autres producteurs d'amiante et de la publicité négative résultant principalement des dangers que présente pour la santé l'exposition à la poussière d'amiante au lieu de travail.

L'Organisation internationale du travail, qui représente environ 140 pays, s'est prononcée dans une très forte majorité en faveur de la Convention internationale sur la sécurité pour l'utilisation de l'amiante. Cette décision constitue une étape importante dans la controverse internationale sur l'utilisation de l'amiante, car elle sert à souligner qu'avec les mesures de contrôle et les règlements appropriés, l'amiante chrysotile peut être utilisée sans danger.

La demande future d'amiante va dépendre principalement de la mesure dans laquelle l'opinion publique mondiale va considérer l'amiante comme un risque de santé permanent, et de la capacité de l'industrie de l'amiante du Canada à répondre à la concurrence en réduisant davantage les coûts de production.

Argile et produits argileux. Depuis 1982, la valeur des livraisons d'argile et de produits argileux a augmenté de façon soutenue, avec un taux de croissance moyen de 17.1 % par an. En 1986, les livraisons ont représenté \$180.4 millions, en hausse de 30 % par rapport à 1985, principalement à cause de l'accroissement de l'activité en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. En 1986, la rationalisation de la branche des briques en argile s'est traduite par une réduction du nombre de sociétés, qui sont devenues plus importantes. Plusieurs sources possibles de kaolin ont été étudiées dans le sud de la Saskatchewan et dans le nord de l'Ontario. Ces dépôts de sable siliceux de kaolin peuvent être exploités à ciel ouvert et produire du